

Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

CONSEIL EXÉCUTIF

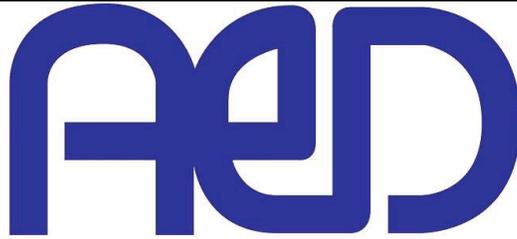
Samedi 3 septembre 2016

Local 2419 DKN

19h49 à 21h19

Ordre du Jour

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux antérieurs
4. Présidence
 - a. Rencontre avec les étudiants de première année
5. Vice-présidence aux finances
 - a. Congrès ULaval 2008
 - b. Ligue des droits et libertés
 - c. Dénominations sociales de l'AED
 - d. Modification de changement de nom de comité
 - e. Application de messages textes suivis
 - f. Leechs Grand-Maillet
 - g. GRAAL
6. Vice-présidence aux affaires internes
 - a. Leucan défi têtes rasées
7. Vice-présidence aux affaires externes
 - a. Résumé dernier caucus CADEUL
8. Varia
9. Fermeture



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Étaient présents :

Marc-Antoine Patenaude	Président
Shanna Boudreault	Vice-présidente aux communications
Maude Mercier	Vice-présidente aux affaires professionnelles
William Matte	Vice-président aux affaires académiques
Virginie Dallaire	Vice-présidente aux affaires internes
Jean-Bertrand Ngoue habitudes de vie	Vice-président aux affaires sportives et saines
Carol-Ann Racine	Vice-présidente aux finances
Simon Gadbois	Vice-président aux affaires socioculturelles

Ordre du Jour

1. Ouverture

Marc-Antoine propose l'ouverture à 19h49 et est appuyé par Shanna.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Marc-Antoine, après avoir lu l'ordre du jour, en propose l'adoption et est appuyé par Simon.

3. Adoption des procès-verbaux antérieurs

Aucun procès verbal a adopté, donc le point est caduc.

4. Présidence

a. Rencontre avec les étudiants de première année

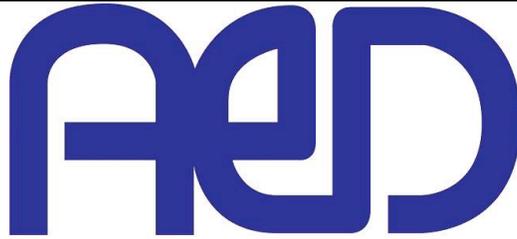
Marc-Antoine indique que mardi prochain aura lieu la rencontre avec les étudiants de première année. C'est lors de cette rencontre que la doyenne présentera les membres de l'exécutif de l'AED. Notre rôle sera de présenter les points importants reliés à notre poste au sein de l'association. Il serait bien de s'habiller proprement considérant que c'est notre premier contact officiel avec les membres de la cohorte.

Maude demande l'heure et le local de la rencontre.

Marc-Antoine précise que c'est à 11h30 au OB-DKN.

5. Vice-présidence aux finances

a. Congrès ULaval 2008



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Carol-Ann explique qu'au registraire des entreprises, il y a une section *Congrès Ulaval 2008*. Des frais administratifs d'environ 300\$ sont associés à ce compte. Si on veut rendre inactif il va falloir régler la dette. On a deux choix :

1. Rendre inactif le compte et réglé la facture de 300\$;
2. Continuer comme si de rien était et laisser les intérêts accumulés en espérant que personne ne s'en rende compte.

Personnellement, je pense que nous devrions fermer le compte, car personne n'était au courant de son existence dans l'AED ainsi que dans les membres des années inférieurs. Dans l'intérêt des étudiants, il serait bien de cesser l'accumulation des intérêts d'un compte qu'on n'utilise pas. Je propose donc de rendre inactif le compte *Congrès Ulaval 2008*.

Thibaud appuie la proposition de Carol-Ann.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

b. Ligue des droits et libertés

Carol-Ann indique que *La ligue des droits et libertés de la personne* nous a contactés dans le but de nous informer de leur campagne d'adhésion.

« Fondée en 1963, la Ligue des droits et libertés est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan, qui vise à faire connaître, à défendre et à promouvoir l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance des droits contenues dans les chartes canadienne et québécoise et dans la *Charte internationale des droits de l'Homme*. *La Ligue des droits et libertés* est affiliée à la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH). »

Carol-Ann demande :

Seriez-vous intéressé que nous établissions contact avec eux? Si oui :

Quelle contribution serions nous prêt à faire?

William se questionne a savoir si cela implique une contribution monétaire?

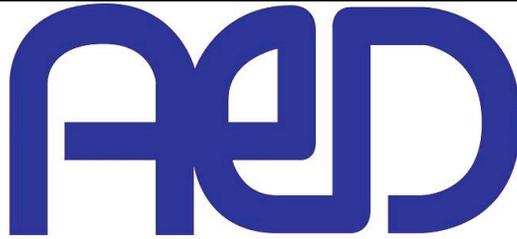
Carol-Ann réplique que la contribution monétaire est une possibilité à la question posée ci-dessus.

Marc-Antoine pense que c'est une bonne idée de promouvoir les organismes.

Carol-Ann propose d'entrer en contact avec eux.

Jean Bertrand appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

William précise que si c'est une contribution monétaire il faut se questionner avant d'investir. Il soutient aussi que 'AED a l'intérêt des étudiants à coeur, et que les organismes communautaires sont importants mais on demande de prendre l'argent des étudiants et l'investir auprès d'eux.

Carol-Ann se demande quelles sont les limites qu'on veut se donner ?

Shanna rétorque qu'il est difficile de déterminer des limites en n'ayant aucune autre information

Carol-Ann est d'accord avec Shanna.

- À qui confie-t-on le mandat de prendre contact avec l'organisme et de prendre des informations?

William et Thibaud se portent garants de la mission.

c. Dénominations sociales de l'AED

Carol-Ann indique que ce point a un but informatif. Dorénavant, les dénominations sociales des comités de l'AED votées en assemblée générale annuelle et indiquées dans les Règlements généraux de la Corporation sont maintenant conformes au Registraire des entreprises et chez Deasjardins.

Exemple : le festival de droit devient le Comité du Festival de droit

Carol-Ann rajoute qu'elle va faire envoyer un courriel au comité pour qu'il s'affiche à jour.

Shanna demande d'être informé pour pouvoir mettre à jour le site internet de l'AED.

Carol-Ann l'informe qu'il faut se fier aux Règlements généraux de la Corporation suite aux modifications.

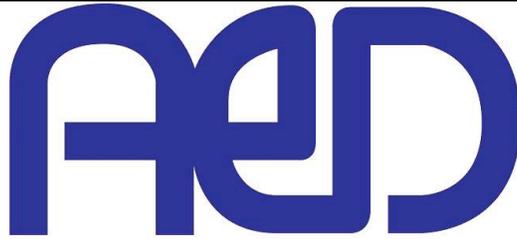
d. Modification de changement de nom de comité

Carol-Ann indique que les comités devront utiliser leurs appellations légales pour leurs activités.

Virginie se questionne sur la nécessité d'utiliser leur dénomination sociale sur facebook pour les événements uniquement.

Carol-Ann précise que Marc-Antoine va s'informer sur la pertinence d'utiliser leur dénomination sociale légale sur les réseaux sociaux. Et que pour le moment ils ne sont pas obligés de les utiliser sur les réseaux sociaux.

Patenaude précise toutefois que le nom officiel des comités doit être utilisé dans les communications autres.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

e. Application de messages textes suivis

Carol-Ann précise qu'elle reçoit des courriels en lien avec des soumissions concernant l'envoi de messages textes par l'AED. Elle précise qu'il y a deux ans, l'ancienne vice-présidence aux communications avait fait dans sa promesse électorale que des messages textes pourraient être envoyés aux étudiants en lien aux activités de l'AED. Elle avait fait faire des soumissions, le problème principal étant que Vidéotron et Rodgers ne fonctionnent pas avec les compagnies, mais cela coûterait 5\$ par mois aux étudiants usagers.

Shanna précise que cela est trop compliqué à faire, et n'est pas une si bonne idée puisqu'il pourrait y avoir des frais pour les étudiants et pour l'association et que ca ne pourrait être accessible avec tous les fournisseurs.

William pense que c'est une idée archaïque, considérant que maintenant on a accès à Facebook Live, donc c'est inutile.

Virginie considère que c'est une bonne manière de rejoindre les étudiants, mais qu'à long terme c'est un dédoublement de nos messages et que c'est intrusif pour les étudiants.

Shanna, la vice-présidente aux communications actuelle ne souhaitait pas continuer cette année cette approche. Elle propose donc qu'on ne prenne pas en considération cette option.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

f. « Leechs » Grand-Maillet

Carol-Ann rappelle que lors du procès-verbal du 20 avril 2015, des « leechs » avaient été laissées à l'actif du comité. Cependant, les « leechs », au nombre de 125, ont été mises en dépôt à l'AED. Il serait donc bien de vérifier dans les boîtes et avec le comité du grand maillet de l'an dernier et celui de cette année ce que l'on fait. Plusieurs propositions avaient été émises. Considérant la bonne santé financière du comité, nous pourrions suivre la proposition de l'exécutif antérieur.

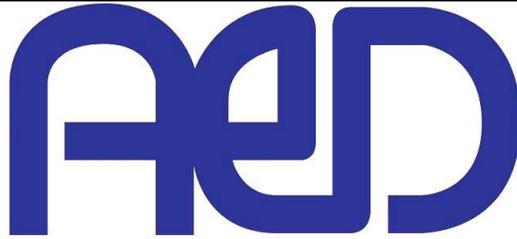
À titre informatif, le terme « leechs » peut se traduire par « gance ».

Marc-Antoine réplique qu'après avoir vidé les boîtes de l'AED aucune « leechs » de portes clés n'a été trouvée.

Carol-Ann précise que si on en trouve, il faut les remettre au comité. Elle précise que quelqu'un devrait contacter les anciens membres de l'exécutif pour savoir l'état de la chose.

g. GRAAL

Carol-Ann suite à une situation problématique voudrait que l'Association adopte une directive. Elle précise qu'avec le comité il y a eu un problème, ils ont pris une entente avec un bar pour une soirée activité pour leur semaine d'intégration. Lors de l'appel du comité avec ledit bar, le bar a précisé qu'il y avait déjà deux autres associations qui avaient réservées pour la même



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

soirée. Le responsable a donc confirmé avec eux pour mentionner qu'il n'accepterait plus personne vu le nombre de personnes déjà prévues. Le comité a finalement changé d'avis, et de faire son événement dans un autre bar. La personne responsable du comité d'annuler la première réservation ne la pas fait. Le responsable du bar l'a ainsi su a une semaine de préavis et aucune raison d'annulation ne lui fut fournie. Ne voulant pas avoir des mauvaises relations avec les bar pour le futur il faudrait définitivement ne pas refaire les mêmes erreurs pour s'assurer d'avoir de bonnes relations d'affaire.

Simon raconte aussi qu'une autre situation semblable c'est passé avec le même comité concernant un autre bar. Ils avaient oubliés encore d'appeler pour annuler leur événement.

Carol-Ann suggère qu'on pourrait adopter une directive permettant à Simon une plus grande latitude. Simon pourrait vérifier et faire des suivis avec les comités sur l'engagement qu'ils prennent avec les comités.

Virginie pense qu'on devrait émettre un avertissement aux comité via le groupe Facebook car le fait de gérer n'est pas vraiment possible selon elle. Un simple rappel de l'importance des relations d'affaires avec les bar également pourrait être suffisant pour commencer et quand cas de problématique Simon pourrait le contacter.

William précise que ca pourrait être d'envoyer un courriel ou un message sur le groupe des comités. La supervision est un peu une tâche impossible selon lui et il faut laisser un peu de responsabilité et de confiance envers les comités.

Carol-Ann précise que lorsqu'ils font une réservation, le comité pourrait écrire à Simon pour indiquer qu'il y a un événement et à quel endroit c'est prévu afin qu'il soit au courant.

Simon précise que cela serait une bonne idée d'être informé pour l'endroit des bars afin d'être au courant afin de savoir les engagements qui sont pris.

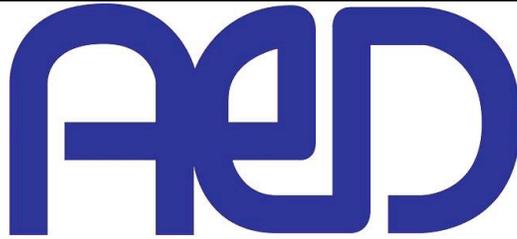
Shanna se demande à quel point les comités sont fiables pour assurer un tel suivi.

Simon précise que ce n'est pas si compliqué, puisqu'il n'y a pas de partys à chaque semaine.

Carol-Ann précise que les comités se sont engagés à assurer la bonne gestion de leur comité et qu'ils sont capable de maintenir une bonne communication dans toutes les sphères de leur comité.

Marc-Antoine précise qu'on ne peut pas s'arrêter parce qu'il y a des personnes irresponsables. Cette mesure assurerait la bonne communication envers les comités et l'AED

Virginie propose que Simon écrive un message sur le groupe officiel des comité sur l'importance de l'engagement et des relations d'affaires entre l'AED et les bars. En cas de problème, qu'ils contactent directement Simon avant d'appeler le bar. Et lorsqu'ils font une réservation d'envoyer un message à Simon concernant les détails de la réservation sur son adresse officielle



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

de l'association: aed.vpsocioculturelle@fd.ulaval.ca. Cela va permettre une diversité des endroits choisis, un meilleur suivi et des meilleures communications à long terme.

Simon appuie la proposition.

Jean Bertrand demande un amendement: il veut une résolution à l'issue d'une situation et qu'on devrait rappeler aux comités qu'ils ont pris plusieurs mesures.

Virginie se questionne sur la nécessité de changer la proposition pour une résolution.

Maude demande si la résolution n'est qu'une question de formulation.

Jean Bertrand précise qu'il trouve que cela devrait être plus formel.

Virginie comprend les points avancés, mais se questionne sur le fait d'utiliser la formule « l'aed doit » à la place de permettre à l'exécutant de s'exprimer en son rôle d'exécutant: « Je demande ».

Marc-Antoine soutient que les gens sont supposés lire les procès-verbaux accessibles sur le site internet, donc implicitement ils sont en mesure de savoir que c'est adopté par les membres de l'AED.

William sait que c'est Simon qui gère le poste socio-culturel de l'AED, donc il faut vérifier le niveau de formalité qu'il faut utiliser en l'espèce.

Jean Bertrand se retire sur son amendement.

La proposition est adoptée à la majorité.

6. Vice-présidence aux affaires internes
 - a. Leucan défi têtes rasées

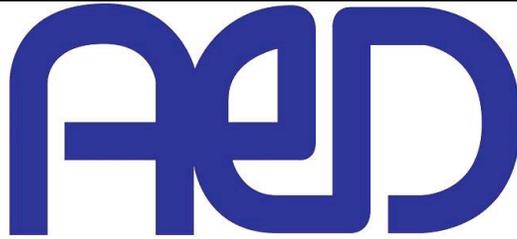
Virginie a contacté *Leucan*. Il y a des frais encourus et le calendrier annuel est rempli. *Leucan* fait parti de nos priorités, mais la question a-t-on les ressources nécessaires pour tenir l'événement cette année.

Jean Bertrand précise que cela pourrait rentrer dans son mandat des saines habitudes de vie vu que cela touche la santé. Toutefois il précise n'être pas particulièrement à l'aise à organiser une activité considérant qu'il ne pourrait y participer lui-même.

Maude propose à la vice-présidente aux communications de faire une activité avec *Leucan* au lieu de la collecte de sang annuelle.

Shanna soutient que les gens de la collecte de sang sont vraiment efficaces. Donc, on pourrait avoir le temps d'organiser les deux activités cette année.

Maude pense qu'on pourrait en parler aux prochains exécutants afin qu'ils puissent l'organiser et s'y prendre plus d'avance.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Marc-Antoine précise qu'ayant eu l'expérience au secondaire, et ayant déjà des activités autres, ont pourrait mettre plus d'efforts dans nos engagements actuels afin de ne pas trop s'éparpiller.

Virginie considère qu'on est pas prêt à s'engager pour cette année avec l'organisme vu le commencement de l'année et l'ampleur actuelle des mandats des exécutants. Par contre lors du transfert de mandat, il pourrait y avoir suivi de l'offre afin de pouvoir en organiser une de grande envergure dans la prochaine année.

Maude appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Vice-présidence aux affaires externes
 - a. Résumé dernier caucus CADEUL

VOIR DOCUMENT THIBAUD”

[Après le show de la rentrée, des bacs de recyclage pliables seront disponibles pour les associations. Il sera aussi possible de ramener les canettes vides au dépanneur chez Alphonse à l'aide de sac sur lesquels il y aura une ligne délimitant la quantité de canette devant remplir le sac.

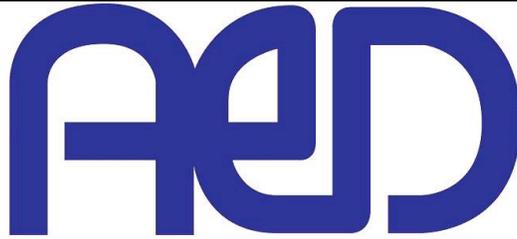
Il sera aussi possible pour les associations étudiantes de louer des verres réutilisables qui seront lavés dans les installations de *Saveur Campus*. Cela pourrait évidemment diminuer la quantité de verres utilisés dans les événements et donc de réduire l'empreinte écologique. Ils seront disponibles après le Show de la rentrée. On peut utiliser le système d'un dépôt donné au premier verre et le redonner si la personne ramène son verre; 60 sous par verre est suggéré.

La direction souhaite que plus d'activités soient organisées sur le campus. Il y a en ce moment une réflexion sur la tarification des SOE lors des événements et de l'utilisation d'agents du SSP. Il y a un grand manque dans les SOE puisque de grandes charges sont demandées aux étudiants (permis, formations, etc.) et la question est présentement à l'étude par la direction.

Au BEC, une personne travaillera maintenant à temps plein comme « première ligne » de contact avec les associations dans l'organisation d'événements sur le campus. Elle va revoir les façons de faire du BEC pour que ce soit moins compliqué pour les événements en particulier pour les personnes qui organisent des événements pour la première fois.

Ils veulent mutualiser les coûts pour que les impacts sur les petites facultés soient diminués. Le nouveau règlement permettrait qu'il y ait une flexibilité dans l'imposition d'une obligation de sécurité (ex: un souper spaghetti n'aurait pas nécessairement besoin d'un agent de sécurité). Aussi, quelqu'un va arriver avant chaque événement pour qu'il y ait une meilleure coordination entre les organisateurs et le SSP.

Il serait possible de demander au BVE d'avoir des ateliers d'information.]



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

La CADEUL a créé une application mobile qui est très impressionnante et comporte plusieurs informations (page intégration, horaire, événements, carte campus, menus) tout ce qui se passe sur le campus. Il pense qu'on devrait la partager et en parler aux étudiants.

Shanna demande à Thibaud s'il veut ajouter cette information dans l'AEDiffusion de cette semaine.

Thibaud pense attendre à la semaine prochaine. Il ajoute également qu'on peut devenir administrateur de notre page association dans l'application de la CADEUL. L'application est disponible sur les appareils Apple et Android.

William précise qu'il pourrait en parler lors de la rencontre prévue avec les premières années.

Thibaud continue son résumé en expliquant qu'avant le gouvernement fédéral donnait un crédit d'impôt pour les manuels scolaires aux étudiants. Ils ont aboli le programme depuis et ont créé un système fédéral de transfert aux études. La problématique est que la province de Québec veut sa monnaie du transfert aux études. Toutefois, le Québec n'a aucune obligation de transmettre l'argent dans le poste budgétaire de l'éducation ou directement aux étudiants. La CADEUL s'est positionnée sur le fait d'encourager le gouvernement provincial à dépenser cet argent en éducation.

La CADEUL s'est aussi positionnée sur un projet de la ministre de l'éducation. Cette dernière a demandé un rapport sur la création d'un Conseil sur l'enseignement supérieur. Au Québec, plusieurs institutions existent déjà et cela représenterait un rassemblement de tous ces institutions. Pour l'instant, seulement une place pour les gens des cycles supérieurs, mais aucune pour les gens du premier cycle. La CADEUL s'est positionnée en disant qu'advenant la création du Conseil, la CADEUL travaillerait pour qu'il y ait un poste de représentant au premier cycle afin que tous les gens du Québec au baccalauréat et autres du premier cycle soient représentés.

Finalement, le camp des associations sera les 8-9 octobre 2016. Pour y participer, il faut remplir le formulaire de participation avant le 23 septembre 2016. Les 5 premiers exécutants de chaque association sont garantis et advenant que des associations ne prennent pas les 5 places attribuées, il sera permis aux associations d'ajouter des membres. Il n'y a aucun frais.

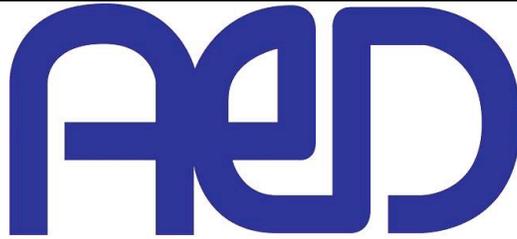
Le show de la rentrée aura lieu le 14 septembre 2016.

Qui serait intéressé à y aller?

Jean Bertrand, Thibaud, Marc-Antoine, William, Simon et Virginie sont intéressés à participer au camp des associations.

8. Varia

a. Action social:



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Carol-Ann nous informe qu'elle a reçu une demande du président du comité Action sociale: « Un des projets n'a pas été reconduit par un organisme ayant un lien avec l'AED dû à une décision du bureau national. L'organisme (Juripop) a un besoin de bénévoles pour faire des ateliers sur le droit en préparation de concours oratoires. Je me demandais s'il y avait possibilité qu'Action sociale puisse faire un partenariat avec Juripop pour favoriser une connaissance du droit. Ça répondrait à la vision de l'AED. »

Virginie se demande si avec Action sociale, on pourrait avoir un partenariat avec Juripop.

Maude pense que c'est une bonne idée, mais qu'il pourrait y avoir conflit d'intérêt l'organisme et Juripop. En effet, le président du comité Action sociale est le coordonateur en chef de la section Pro Bono Université Laval.

Virginie se questionne à savoir pourquoi l'organisme en collaboration avec Juripop se sont retirés. Était-ce pour une raison quelconque qui pourrait poser conflit d'intérêt.

Thibaud ne pense pas que l'organisme voulait à la base se dissocier, donc il ne devrait pas y avoir de conflit d'intérêt ici.

William considère que ce serait surprenant qu'il y ait un conflit en l'espèce et que ce doit être une question de ressource. De plus, il soutient que cela n'empêche pas de faire collaboration avec un organisme de plus..

Virginie pense que le président du comité Action sociale pourrait entrer en contact avec l'organisme et agir comme tiers et non comme représentant d'action social.

Carol-Ann indique qu'on pourrait prendre position pour soutenir que l'idée d'un conflit d'intérêt ne doit pas être retenue.

Jean Bertrand souhaite que le président entre en contact en son nom personnel et qu'il n'agisse pas à titre de président du comité Action sociale.

Maude appuie la proposition.

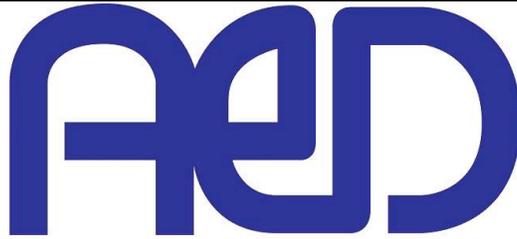
La proposition est adoptée à l'unanimité.

b. Cercle

Carol-Ann souhaite nous informer qu'il semblerait que les traiteurs attribués à la salle Le Cercle de l'Université Laval sont plus dispendieux que dans les autres salles de l'université. Suite à des appels à un membre de la CADEUL par Virginie, il semble que cette information soit erronée. De plus ample recherche vont être effectuées.

c. Ligue intra murale

Carol-Ann se questionne à savoir est-ce qu'on achète le nombre de franchise d'équipe en fonction du nombre de participant ou on achète le même nombre de franchise que l'an dernier ?



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Jean Bertrand répond que les franchises seront achetées en fonction du nombre de participants intéressés à chaque équipe.

Carol-Ann propose que l'achat de franchise se fasse en fonction du nombre de participants intéressés à chaque équipe.

Thibaud appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

d. Notification d'un responsable du PEPS concernant le hockey

Carol-Ann propose de donner plus de pouvoir à Jean Bertrand concernant la gestion des équipes sportives au courant de l'année. Cela serait justifié par le fait que l'équipe de hockey dans les dernières années n'a pas été prise au sérieux par les joueurs inscrits. En effet, plusieurs forfaits, retards et plusieurs absences ont été portés à notre attention. La ligue nous donne une chance, mais elle devrait être plus encadrée.

Jean Bertrand explique que le capitaine de l'an dernier a posé des difficultés au niveau des bonnes relations avec son prédécesseur. De plus, il y a plusieurs raisons et plusieurs difficultés au sein des équipes et pas seulement l'équipe d'hockey. Il va tenter de gérer cela plus serré cette année. Il y a un travail à faire à ce niveau.

Virginie propose que Jean Bertrand mette une attention spéciale aux équipes afin que tout cela soit pris au sérieux tout au long de l'année.

William appuie la proposition de Virginie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

e. Photo

Maude demande que pour la réunion de mardi, il serait bien de s'habiller en tenue de ville pour prendre la photo pour le guide carrière.

9. Fermeture

Marc-Antoine propose la fermeture à 21h19.

Thibaud appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.